



AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR

RÈGLEMENT 2021-23

AVIS est donné que lors de sa séance tenue le lundi 19 juillet 2021, le conseil de ville a adopté le règlement 2021-23, amendant le règlement 2009-27, visant à changer le nom d'une partie du chemin de la Baie-Carrière et d'attribuer un nom à certaines rues existantes sans dénomination ainsi qu'à de nouvelles rues, afin d'abroger la dénomination de la rue Ranger.

Il peut être pris communication de ce règlement au Service du greffe à l'hôtel de ville, 855, 2^e Avenue, Val-d'Or, aux heures normales d'ouverture des bureaux.

Ce règlement entrera en force et en vigueur le jour de la publication du présent avis, conformément à la loi.

DONNÉ à Val-d'Or, le 28 juillet 2021.

M^e ANNIE LAFOND, notaire
Greffière